



REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE ROQUEFRAICHE  
DU 28 AOUT 2021

Le groupe de travail, auquel tous les laurisiennes et laurisiens avaient été invités, s'est réuni le samedi 28 aout 2021 en présence d'André Rousset, maire de Lauris.

Compte tenu de l'impact de l'avenir de ce site sur un territoire dépassant la seule commune de Lauris, les élus et élus des communes voisines étaient aussi invités à participer à cette réflexion. Cadenet, Mérindol, Villelaure ont ainsi participé aux travaux du groupe.

27 participants étaient présents.

André Rousset a rappelé la fermeture programmée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'importance de ce travail en commun pour définir les besoins du territoire et l'objectif de préparer la réunion avec la sous-préfète et les instances administratives concernées par le site de Roquefraîche prévue fin septembre 2021.

Didier Sebbah, adjoint à la mairie de Lauris, en charge de ce dossier a fait, en premier temps, un état des lieux pour partager les données importantes concernant :

- le site avec ses 27 ha et ses 14 bâtiments d'une superficie de plus de 10 000m<sup>2</sup>
- les activités actuelles et les logements existants
- l'appartenance du site à l'Etat à travers l'Agence Régionale de Santé
- les contraintes liées à la situation du site et notamment son implantation dans le Parc, en zone Natura 2000, le risque incendie très marqué, l'accès unique, la vétusté d'une partie des bâtiments et la présence d'amiante.

Le Groupe a ensuite travaillé sur les besoins du territoire faisant émerger plusieurs axes, soit dans la continuité du médico-social soit dans d'autres directions comme la formation professionnelle, les centres de loisirs, les logements, les tiers lieux, l'agriculture, le tourisme...

L'objectif est de ne pas dénaturer ce lieu et éviter que ce site tombe à l'abandon avec tous les problèmes qui en découleraient. Créer de l'attractivité mais garder la possibilité pour les habitants de Lauris et plus largement de l'ensemble du territoire de profiter de ce site magnifique est un but partagé. De même pour favoriser l'emploi et créer un lieu de vie.

Le Groupe s'est ensuite scindé en deux sous-groupes pour travailler d'une part sur les risques identifiés en les évaluant plus précisément et proposer des solutions pour les atténuer et d'autre part sur des axes d'évolutions possibles :

- la formation professionnelle avec une attention particulière pour les domaines de l'agriculture, les sols, la forêt, ..
- La création d'un village Alzheimer
- La création de logements pour séniors

Les sous-groupes ainsi formés vont continuer leur réflexion au-delà de cette réunion et l'ensemble des participants se retrouveront le 20 septembre 2021 pour un partage des productions des sous-groupes.

Fin de la séance, Didier Sebbah remercie tous les participants pour leur contribution et leur engagement dans cette réflexion.